



Nouveau locataire - Dégât des eaux depuis x années

Par **Elisha69**, le **02/01/2013** à **20:49**

Bonsoir,
Je suis locataire d'un F2 depuis début décembre.
Lors de la visite de l'appartement il y avait la présence d'un dégât des eaux. (Mais qui a été réparé (suite à notre insistance) avant notre entrée, enfin soit disant...)
A notre entrée, des gouttes tombent toujours du plafond et une nouvelle fuite a fait son apparition.
Le problème se situe entre notre plafond et le plancher de la voisine du dessus.
Des voisins nous informent que ça fait des années qu'il y a des problèmes d'infiltration entre notre appartement et celui du dessus et que la régie/syndic n'a jamais rien fait de concret pour régler le problème.....
Ok, la régie nous a loué ce bien en connaissant parfaitement l'état de celui ci.
Est ce un vice caché?
Que puis je tenter comme action?
Merci d'avance.

Par **Elisha69**, le **03/01/2013** à **04:49**

Pour apporter un peu plus d'informations (l'histoire est tellement longue à raconter...), je suis enceinte et la mairie nous a relogé en urgence car l'appartement est plein de moisissures et il y a même des champignons qui ont poussés sur le plafond (on ne s'était pas rendu compte de ça...).
Vu l'ampleur des dégâts qui dure depuis des années et la dalle qui est remplie d'eau (parole du plombier), l'état du plafond doit être désastreux...
Pour le moment la régie refuse de nous reloger alors qu'il y a un arrêté d'évacuation... Notre assurance n'entre pas en jeu car le dégât était antérieur à notre entrée (sauf qu'une nouvelle fuite est apparue à notre entrée???)
Help...